

Travaux d'étanchéité sur le cavalier casematé du Fort de la Bastille !

ETAT DES LIEUX

Le Fort de la Bastille édifié entre 1823 et 1848 est composé de plusieurs éléments défensifs militaires dont le « cavalier casematé », bâtiment militaire le plus élevé de la fortification qui constituait un rempart défensif au nord du site. Composé de plusieurs niveaux afin de s'adapter au toit rocheux, la partie supérieure du cavalier abritait les pièces d'artillerie dominant le glacis pour faire face à l'ennemi.

De composition symétrique, les parties Est et Ouest du cavalier abritent deux grandes salles casematées au niveau bas du cavalier surmontées de deux autres niveaux. La salle ouest abrite le Musée des Troupes de montagne depuis 2008, elle est surmontée d'un second niveau réhabilité en 2005 à usage de réception nommée « salle Lesdiguières ». A l'Est, la salle « Dutrievoz » fut restaurée en salle de réception et d'exposition à la même époque.

Côté ouest, certains points singuliers de l'étanchéité ont été travaillés en 2005, mais ils montrent aujourd'hui des signes de faiblesse et des fuites sont observées à l'intérieur du Musée des Troupes de montagne, endommageant fortement les collections.

Coté Est, aucun travail d'étanchéité n'a été réalisé.

Ce bâtiment est inscrit MH depuis 1989.

Les infiltrations d'eau de pluie répétées dans ces lieux aujourd'hui requalifiés en ERP contraignent leur exploitation et endommagent les éléments de maçonnerie.

Ces désordres constatés ne menacent pas encore l'intégrité du bâtiment. Néanmoins, leur traitement est nécessaire pour ne pas voir la situation empirer. Seules les embrasures concernées par le présent projet seront traitées dans le cadre de ces travaux de rénovation.



REFECTION DE L'ETANCHEITE PAR GEOMEMBRANE ENTERREE

*Sur les deux zones d'intervention de l'aile Est, un complexe d'étanchéité par géo-membrane sera mis en œuvre. Cet ouvrage d'étanchéité sera enterré sous terre végétale (ou emmarchements le cas échéant), qui retrouvera son niveau originel après le chantier ; l'eau de pluie sera dirigée vers des drains périphériques et évacuée par les gargouilles en forme de fut de canon existant. **Après le chantier et remise en place des terres végétales à leur niveau actuel, cet ouvrage d'étanchéité ne sera pas visible - hors tampons de visite (fonte) des regards ; les toitures de la casemate retrouveront leur état actuel. Seule une nouvelle barbacane devra être créée sur la façade nord du bâtiment, elle sera dessinée en accord avec les prescriptions des ABF, en zinc prépatiné, soigneusement intégrée à la maçonnerie de la façade.***

REPRISES DE MACONNERIE

Les désordres constatés sur certains points particuliers de la maçonnerie historique seront corrigés au moyen d'une intervention par des artisans qualifiés, afin de retrouver notamment l'état originel des embrasures à canon.

Le chantier sera effectué pendant la période de fermeture des activités extérieures de l'Acrobastille (Novembre à Mars) et ne perturbera pas les autres exploitations.

L'acheminement des engins et des matériaux se fera par hélicoptage pour des raisons d'accès de la zone de chantier et de contraintes limitantes de la route montant à la Bastille.

Suite à un avis d'appel public à la concurrence pour un marché unique de travaux, l'entreprise COMBIER a été sélectionnée.

Maitre d'œuvre : Eric Seguin, cabinet Paul & Seguin

Budget HT : (hors maîtrise d'œuvre) 365k€

Durée du chantier : novembre 2022 – mars 2023

